

JEUX OLYMPIQUES : LE DROIT DU TRAVAIL NE PEUT PAS ÊTRE HORS-JEU



Si les jeux olympiques et paralympiques (JOP) sont une fête pour les athlètes et les spectateur·ices, cela ne peut pas se faire au détriment des travailleur·ses mobilisé·es pour l'événement.

Ouvrier·es, conducteur·ices de métro, employé·es du nettoyage ou de la sécurité, cuisinier·es, personnels soignants, cadres... elles et ils participeront au succès des JOP. Aussi, pour la CGT, ces jeux doivent être ceux du progrès social et de la reconnaissance du travail.

Les repos sacrifiés

Suppression du jour de repos hebdomadaire ou dominical, réorganisation contrainte du temps de travail, télétravail obligatoire, congés imposés ou supprimés sans contrepartie, chômage technique... Avec l'aval du gouvernement, le patronat cherche à imposer des baisses de revenu et des réorganisations aux dépens des droits des salarié·es et de leur santé.

L'austérité pour les services publics

Les JOP sont une vitrine pour le tourisme, mais ils vont aussi révéler au monde entier les conséquences du détricotage des services publics. Des travailleur·ses sont appelé·es en renfort pour répondre aux sollicitations exceptionnelles des réseaux de transports en commun et des hôpitaux aux dépens de l'offre de services dans le reste de la France déjà exsangue.

Pour accueillir les millions de visiteur·ses et garantir à la population l'accès aux **services publics**, il faudrait développer les investissements et débloquer des moyens pérennes plutôt qu'annoncer l'austérité.

La précarité pour les secteurs en tension

Pour pallier les besoins non anticipés en sécurité, le gouvernement a bradé la formation initiale à 106 heures (dont plus d'un tiers en distanciel) contre les 175 heures minimales. Pour répondre aux difficultés de recrutement dans les secteurs de la sécurité privée ou

de l'hôtellerie-restauration, la CGT revendique une revalorisation salariale de ces métiers.

Changer les règles du jeu

Les grands événements sportifs internationaux ne peuvent plus faire passer les droits des travailleur·ses à la trappe. C'est dans cet objectif que, dès la préparation des JOP 2024, la CGT s'est mobilisée pour le respect et la conquête de droits sociaux. Pour la première fois, **une charte sociale** a été élaborée pour renforcer la sécurité sur les chantiers de construction. Celle-ci a suscité, par exemple, une présence quotidienne de l'Inspection du travail et l'entrée des représentant·es syndicaux·les sur les chantiers. Le nombre d'**accidents du travail** a été divisé par quatre par rapport aux autres chantiers ! Si c'est encore trop, cet engagement souligne l'importance de l'action des inspecteur·ices du travail pour réduire les accidents alors que le secteur du bâtiment et des travaux publics compte un·e mort·e par jour. La présence de la CGT sur les chantiers a par ailleurs révélé la présence de **travailleur·ses sans papiers**. Grâce à l'intervention syndicale, elles et ils ont obtenu leur régularisation, limitant ainsi le dumping social dans le secteur.

Rattraper le retard

Si avec la charte, les droits des travailleur·ses ont été mieux pris en compte, l'ambition d'assurer l'exemplarité sociale des JOP 2024

n'atteint pas la ligne d'arrivée. La volonté de « *placer l'emploi de qualité et les conditions de travail des salarié·es au cœur de l'impact socio-économique* » a été mise hors-jeu par le gouvernement par manque d'anticipation et surtout en raison de politiques austéritaires.

Faire respecter nos droits...

Pour rattraper ce retard et faire respecter partout le droit du travail, la CGT exige l'ouverture de négociations, dans les entreprises et dans les ministères.

...la CGT à vos côtés

Les militant·es CGT sont mobilisé·es dans les organisations de proximité pour vous aider à connaître et faire respecter vos droits.

Sur cgt.fr/JOP, vous trouverez des réponses à vos questions et les contacts CGT près de chez vous.

En chiffres

- **15 000 athlètes**
- **15 millions de visiteur·ses**
- **13 millions de repas**
- **181 000 emplois mobilisés**
- **9 milliards d'euros de budget**
- **1 million de trajets supplémentaires dans les transports**





PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES VOUS AVEZ DES DROITS



FLASHER
POUR CONNAÎTRE VOS DROITS

